



LOGONNA-Infos

Novembre 2014

N°306

MAIRIE - 21, rue Ar Mor - 29460 LOGONNA-DAOULAS - 02.98.20.60.98 - mairie.logonnadaoulas@wanadoo.fr / www.logonna-daoulas.fr
HORAIRE ACCUEIL MAIRIE : Lundi : Fermeture - Du mardi au vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-17h30 - Samedi : 8h00 - 12h00

► Rendez-vous

■ MAIRIE

► 7 novembre : réunion

« Habitat partagé » 10h30

- salle Kejadenn et

« réunion sentiers » 20h -
mairie

► 18 novembre :

conférence « Compost et
paillage » 20h30 - salle

Kejadenn

► du 20 novembre au 12

décembre : exposition

photos à la mairie

► 30 novembre : repas

des Anciens - 12h - salle

Kejadenn

■ ASSOCIATIONS

► 5 novembre : « P'tit

ciné »

► 13 novembre :

Conférence Asambles

« Portzmoguer, corsaire »

18h30 - salle Kejadenn

► 15 novembre : soirée

cabaret du FAR à partir de

19h - salle Kejadenn

► 26 novembre :

Projection du film « sans

terre c'est la faim » - salle

Kejadenn

► 30 novembre : marche

pour le Téléthon

► Edito

Deux rencontres avec les logonnais furent organisées à Kejadenn en septembre dernier pour informer sur d'une part l'articulation des finances communales et d'autre part les conséquences à venir après analyses. Le compte rendu synthétique de ces deux rencontres est restitué dans ce logonna-info de novembre. Ces réunions publiques, engagement de campagne, seront reconduites. Il nous faut ce dialogue élus-citoyens. C'est une démarche absolument nécessaire pour le bon fonctionnement de notre démocratie locale.

La communication partagée est un des moyens qui doit permettre de mettre en œuvre une meilleure connaissance de notre commune. Son nouveau site internet vient d'être mis en ligne. Il sera un outil plus interactif, plus simple d'utilisation pour la personne en charge de sa gestion. Sa souplesse lui permettra de s'adapter à d'éventuels nouveaux besoins. L'accès au nouveau site reste www.logonna-daoulas.fr

L'interactivité fait partie de notre vie quotidienne. C'est une coopération entre plusieurs êtres ou systèmes. L'intercommunalité contribue à cette interactivité. La mutualisation en est un des outils. Que veut dire mutualisation au niveau intercommunal ? C'est la mise en commun de moyens, par exemple techniques (entretien commun des voiries, achat de matériel à plus grande échelle, ...), administratifs (instruction des permis de construire, commandes publiques, ...) ou encore sociaux, qui doivent contribuer à l'amélioration théorique de notre quotidien.

A notre niveau existent déjà des formes de mutualisation : le Sivuric pour la restauration, le Pôle social de Daoulas ou encore le syndicat informatique du Finistère pour n'en citer que quelques-uns. Cependant, et parce que l'état est en recherche d'économies, il enjoint les intercommunalités à développer des moyens de mutualisation. Cette injonction est liée aux dotations de fonctionnement qu'il octroie. En bref, si vous mutualisez, on vous donnera ce qu'on peut. A défaut, l'état baissera nos dotations.

L'objectif, en ce qui concerne la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas, est d'apporter le meilleur service aux populations au meilleur coût. C'est un changement radical d'état d'esprit qui nous est demandé : nous entendre en bonne intelligence et de manière respectueuse avec les autres collectivités dont nous sommes solidaires administrativement en respectant nos identités locales. Cela veut dire que nous ouvrir grandement à cette mutualisation proposée mérite que l'on s'y concentre. Avec un credo : le respect des citoyens et du personnel qui se consacre à ces premiers !

Une date « anniversaire » le 11 novembre nous rappelle que nous devons absolument entretenir un devoir de mémoire, parmi tant d'autres. C'est pourquoi cette année nous mettons un accent particulier sur le centenaire malheureux du début de la première guerre mondiale (1914-1918). Cet événement prendra une tournure spécifique à Logonna.

Même si le 11 novembre correspond à la signature de l'armistice en 1918, à Rethondes, dans la forêt de Compiègne, qu'il faudra alors aussi célébrer avec force, cette nécessité de nous souvenir doit en permanence nous rappeler que toute guerre est par définition sale. Celle-ci fut particulièrement horrible au plan humain.

Je vous demande de venir nombreux à cette cérémonie le mardi 11 novembre. Venir partager un devoir de mémoire et se rappeler ce qu'écrivit l'un de nos poète, Jacques PREVERT : « quelle connerie la guerre ! ».

Cordialement
Le Maire, Hervé BRIANT

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

« Notre paix est sans cesse fragilisée, notre liberté sans cesse menacée. Il suffit de jeter un regard sur la montée des nationalismes, du repli communautaire, des conflits religieux ou inter-ethniques pour se rendre compte que demain peut être un bain de sang.

Alors aujourd'hui, allons aux commémorations du 11 Novembre 2014 qui se dérouleront à 10h15 à Daoulas, puis à 11h00 à Logonna-Daoulas.

La commémoration de Logonna-Daoulas sera présidée par son maire, Hervé Briant et présentée par Monsieur Segalen, président de l'association des Anciens Combattants de Logonna -Daoulas.

Le verre de l'amitié, offert par la commune de Logonna-Daoulas, sera servi vers 11h30 à la salle kejadenn. Un repas est prévu à "La Grignotière", inscriptions auprès de François Yvinec au 02.98.20.60.73 ou André Ségalen au 02.98.20.71.21.

A cette commémoration du souvenir, vous êtes tous conviés, enfants, jeunes ou moins jeunes. Nous serions particulièrement sensibles à la présence d'enfants et d'adolescents, notre génération de demain.

Souvenons-nous et disons ensemble « demain, plus jamais ça » »

Sylvie Peteau



Détail du monument aux Morts de Logonna-Daoulas
(G. Le Moigne)

*C'est l'histoire de petits gars
ils avaient 17- 20 ans
un pied encore dans l'enfance
ils sont partis à la guerre
défendre leur mère*

*Quand on les a appelés,
Jaurès venait d'être assassiné*

*La fleur au fusil ils sont partis
prendre leur revanche sur Sedan*

*Vous en faites pas on sera revenus à Noël
on ira danser pour fêter notre victoire*

*Insouciants qu'ils étaient,
ils pensaient que le champ de bataille
ressemblait à une scène de bal
le bruit des obus vous en crevait les tympans
les balles dansaient autour des gueules cassées
les larmes, le sang, tout coulait à flots
c'était fantastique, c'était tragique*

*Qu'ils soient bretons ou prussiens
A Verdun ou à Messin
toujours le même carnage
toujours le même charnier*

*Maman, je suis désolé
je voulais apprendre à danser*

► Communiqués de Mairie

► Ordre du jour du Conseil Municipal du 19 septembre 2014

- Marché « Travaux Mairie Nouvelle » : prolongation des délais d'exécution des travaux.
- Marché « travaux d'aménagement du lotissement de Rumenguy » : exonération des pénalités de retard des entreprises.
- Personnel communal : -modification de la quotité horaire d'un poste au Service Périscolaire.
- avenant à la convention Commune/CDG/Collecteam pour la gestion du contrat de prévoyance.
- Tarifs communaux : création d'un tarif « transport Ecole-ALSH ».
- Gestion de l'Eau : participation au capital de la SPL Eau du Ponant.
- C.C.P.L.D. : convention d'assistance technique.
- Gestion des TAP : convention Commune / Centre-Nautique de Moulin-Mer.
- Convention Commune / Association Carnaval.
- SDEF : approbation du projet de nouveaux Statuts.
- Finances : admission en non-valeur.
- Demandes de subventions : - Association Kan an Vag. - Centre Nautique de Rostiviec.
- Affaires diverses –Etude organisationnelle du CDG.

■ Etat des finances locales : les Logonnais informés



A l'initiative de la municipalité et dans un souci de transparence sur les problématiques budgétaires, **deux réunions d'information sur les finances communales** ont été organisées à la salle Kejadenn les 25 et 27 septembre dernier. Elles ont réuni un public intéressé et relativement nombreux. Après une présentation du fonctionnement des mécanismes budgétaires de la commune, une synthèse prospective, basée sur les travaux réalisés par la Trésorerie de Daoulas, a été proposée aux participants.

La période 2011/2014 a été marquée par d'importants investissements budgétés par la commune afin notamment de réaliser des équipements nouveaux : **la salle Kejadenn (2 270 000 euros), la nouvelle mairie (1 750 000 euros), l'aménagement du bourg (515 000 euros). Le montant total des investissements sur ces 4 années atteint 6 070 000 euros.**

Le financement de ces investissements s'est notamment réalisé par un recours très important à l'endettement de la commune qui est passé de 1,2 millions d'euros fin 2012 à près de 3,3 M€ début 2014. **Corrélativement la dette par habitant est donc passée de 556 euros en 2008 à 1424 euros début 2014.** Logonna-Daoulas appartient désormais au 10 % des communes de sa catégorie les plus endettées comparativement à leurs ressources.

Les excédents disponibles (le bas de laine de la commune) ont également été intégralement mobilisés rendant indispensable la mise à disposition permanente d'une ligne de trésorerie pour faire face aux obligations quotidiennes de la collectivité.

Ces investissements ont durablement grevé les capacités de développement de la commune et génèrent des coûts de fonctionnement importants et insuffisamment appréhendés.

Concrètement cela veut dire que fin 2013, la capacité d'autofinancement (CAF) de la commune était négative de 350 000 euros. Elle le sera à nouveau de 250 000 euros supplémentaires fin 2014. Soit une CAF cumulée négative de 600 000 euros sur les deux années, à laquelle nous devons faire face à court terme en contractant un emprunt supplémentaire. Nous n'avons hélas aucune alternative.

L'équilibre budgétaire de ces opérations en 2014 était en effet en grande partie conditionné à la cession d'éléments du patrimoine communal (réserve foncière de Kerjean et ancienne mairie principalement). Ce pari nous semble des plus risqués en raison du contexte actuel. Lancer aujourd'hui une opération foncière de cette ampleur, si elle doit se faire, mérite réflexion et concertation. En tout état de cause, elle aurait dû faire l'objet d'une étude plus approfondie en amont des investissements.

Une étude prospective remise au maire en juin dernier, demandée par la nouvelle équipe municipale auprès du trésorier, a démontré cette réalité. Réalité d'autant plus amère que déjà, en 2012, une étude, elle aussi prospective, alertait la commune des risques à réaliser de tels investissements ... alors que ceux-ci avaient d'ores et déjà été engagés.

La commune se trouve ainsi dans une situation financière difficile conjuguant des charges financières très importantes liées aux emprunts et des charges de fonctionnement sur lesquelles n'existent que des marges de manœuvres limitées et ce alors que la baisse des dotations de l'Etat va nous impacter durablement (15 000 euros dès 2014) et que des décisions de politique nationale s'imposent à nous sans attribution réelle des moyens correspondants (nouveaux rythmes scolaires par exemple).

La situation actuelle est telle que sans un nouvel emprunt en milieu de mandat d'au moins 400 000 euros, la commune de Logonna ne pourra faire face à son quotidien pour les 5 prochaines années. Sans modification du levier fiscal, c'est une spirale du surendettement qui se présente devant nous.

Si elle veut pouvoir raisonnablement se désendetter, assumer ses charges de fonctionnement, faire face à un volant minimal d'investissements de 130 000 euros par an et retrouver à long terme des marges de manœuvre, la commune ne pourra le faire qu'au travers d'une augmentation nette de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation et taxe foncière) avec une proposition d'augmentation de **10%** sur le taux actuel. Il s'agit là d'une décision difficile à prendre, la mission d'une collectivité n'étant pas à nos yeux, d'alourdir perpétuellement la charge fiscale des ménages.

Cette augmentation de la fiscalité rapporterait une somme supplémentaire de l'ordre de 90 000 euros par an sur la durée du mandat.

A défaut, la commune devrait de nouveau emprunter à l'échéance 2019-2020 pour un désendettement quasi nul.

Dans le même temps, l'état de notre patrimoine (voirie, bâtiments communaux, ...) se dégradera en l'absence de moyens suffisants pour l'entretenir correctement, exposant ainsi notre commune à un nouveau risque : emprunter pour réparer. En parallèle, la qualité du service public, notamment celle assurée par les services municipaux, sera également impactée : en matière de service et d'interventions, il nous faudra non seulement prioriser, mais également choisir. Or chacun sait que choisir, c'est renoncer à quelque chose.

Notre objectif est bien de nous conformer aux obligations qui nous incombent pour préserver le patrimoine de la commune. Nous nous y employons désormais et l'avons bien expliqué.

La nouvelle équipe municipale s'est engagée dans une réflexion de fond pour faire en sorte que la qualité de vie des logonnais ne puisse que s'améliorer malgré de nouveaux budgets contraints. **Pour ce nouveau mandat, nous saurons prendre nos responsabilités, toutefois sans assumer les décisions lourdes de conséquences de la majorité précédente.**

Pour conclure, ces réunions avaient pour objectifs de présenter et d'expliquer objectivement la situation financière de Logonna et les perspectives qui en découlent, ceci afin que les habitants disposent du même niveau d'informations que l'ensemble des élus siégeant au Conseil municipal.

Le mot de l'opposition

Tous les mois, un encart est réservé aux éventuels communiqués de l'opposition.

Lors de deux réunions publiques, les 25 et 27 septembre, l'équipe majoritaire a exposé une étude prospective sur les finances de la commune. Les élus minoritaires et les anciens élus se sont exprimés en séance pour regretter, en particulier :

- que cette présentation se soit faite à charge contre l'ancienne municipalité. La présentation repose sur une analyse plus large, mais n'en reprend pas toutes les conclusions. Les emprunts liés aux réalisations du mandat 2008-2014 ne mettent nullement en péril le fonctionnement au quotidien de la commune, mais limitent, comme cela avait été annoncé, les investissements des cinq prochaines années.

- que la majorité joue sur la peur de ses concitoyens, elle annonce un nouvel emprunt et par conséquent une majoration de 10 % des impôts. Nous avons précisé qu'il fallait comprendre une hausse du taux.

Nous ne souhaitons pas nous engager dans une querelle de chiffre, le débat aura lieu, nous l'espérons, lors de la préparation du budget primitif 2015.

Monsieur le Maire a consacré la moitié de son édito à l'eau potable. Bien, mais faut-il rappeler que les municipalités précédentes ont toujours eu à cœur de garantir la meilleure qualité pour l'eau distribuée ?

Les élus minoritaires

■ POINTS TRAVAUX

► la voirie

Des travaux de curage de fossés et d'arasement d'accotements vont débiter sur la section de la voie communale allant du rond-point de Prat an Dour au carrefour de Goasven.

Ces travaux ont deux objectifs :

- Ramener l'accotement à la hauteur de la chaussée pour permettre l'évacuation des eaux de ruissellement

- Evacuer ces eaux par des fossés reprofilés pour éviter les débordements et les infiltrations dans le corps des chaussées.

Par ailleurs, une intervention visant à résorber les problèmes d'inondations récurrentes au carrefour avec la voie communale menant à Roudourou sera réalisée conjointement.

Ces travaux seront réalisés par une entreprise privée avec des engins de travaux publics. Merci d'être prudents.

Sur le parking de la place du marché desservant principalement l'école, un enduit superficiel (émulsion de bitume + gravillons) a été réalisé pour éviter une détérioration progressive de la plate-forme engendrant un excédent de boue les jours de pluie.

► les bâtiments

A la bibliothèque, une nouvelle chaudière plus performante sera installée dans quelques semaines et l'isolation des combles perdus par soufflage d'un isolant thermique par la toiture est programmée entre le 3 et le 7 novembre.

Durant les vacances de la Toussaint, une entreprise privée a achevé les travaux de mise en conformité des installations électriques de l'école et de la bibliothèque.

Une entreprise de couverture-étanchéité est intervenue durant le mois d'octobre pour plusieurs interventions : remédier aux infiltrations dans l'église, la chapelle Saint Jean, le local des archers, pour reposer une gouttière sur l'ancien crédit maritime, réparer la toiture de l'ancienne mairie suite aux dégâts de la tempête de 2013, étancher le colombarium au cimetière, réviser la toiture de la bibliothèque....

► la salle Kejadenn

Installation de chauffage/ventilation

Afin de réduire les coûts importants de chauffage et de refroidissement, la centrale de traitement d'air de la salle Kejadenn est en arrêt depuis le mois de juin. Elle sera remise en service en fonction de l'évolution des températures extérieures. La température de consigne sera fixée à 19 degrés. Par ailleurs, un contrat pour la maintenance et le dépannage a été confié à la société Euroénergie après consultation. Cette société assurera également la maintenance des installations de la nouvelle mairie.

Réfection du parquet

Une dégradation anormale du parquet de la salle Kejadenn a été constatée dernièrement : les lamelles sont attaquées par des insectes type « lyctus », ayant pour effet l'émergence aléatoire de trous d'un millimètre environ de diamètre sur toutes les surfaces concernées. Cette attaque est due à la présence de larves dans le parquet avant la pose. Afin de résoudre ce problème, une intervention de traitement, de ponçage et de vitrification, dans le cadre de la garantie sera programmée dans les semaines à venir. Une information plus précise sera affichée sur les portes d'accès à la salle dès que les dates seront connues. Durant cette période, la salle ne pourra être utilisée.

► Le point sur l'activité des services techniques

Un agent technique a quitté notre commune début septembre pour rejoindre les services du Conseil régional. Il n'a pas été remplacé pour équilibrer la dépense consécutive au remplacement du poste d'accueil de la mairie qui sera vacant au 1^{er} décembre. Les demandes sont toujours aussi nombreuses et les interventions correspondantes sont intégrées dans les plannings en fonction de leurs priorités. A ce jour, le plan de charges comprend une centaine d'interventions... pour 3 agents présents en moyenne. Le relevé des compteurs d'eau est également en cours. Les conditions sont donc difficiles. Le diagnostic d'organisation

actuellement en cours par le Centre de Gestion du Finistère devrait permettre de faire émerger des solutions. Les travaux au stade sont maintenant presque terminés. L'abri à voyageurs du centre bourg a été rénové et un nouvel arrêt des cars sera matérialisé sur chaussée en face de l'abri. Concernant la propreté des espaces communs, deux tournées hebdomadaires sont assurées les lundi et vendredi. La municipalité remercie tous les habitants qui contribuent, d'une façon ou d'une autre, à rendre agréable nos espaces de vie. Un effort soutenu est attendu au niveau de l'Agorespace et de l'abri des voyageurs où des poubelles ont été installées.

■ La qualité de l'adresse postale : un enjeu fort dans l'intérêt de tous

La mairie envisage de signer une convention avec La Poste afin de poursuivre la numérotation des habitations de la commune. L'enjeu de l'adressage est de permettre l'identification de chaque habitation par les services d'urgence, les livreurs, les services à la personne, les facteurs remplaçants, etc...

Une première réunion a eu lieu vendredi 31 octobre afin d'explicitier la réglementation en la matière, de connaître l'état des lieux pour Logonna et de s'informer sur l'aide technique apportée par les conseillers de l'entreprise publique.

Vous serez ensuite régulièrement informés de l'avancement de la démarche par le Logonna-infos.

■ REPAS DES ANCIENS :

Le repas des Anciens organisé par le CCAS aura lieu **dimanche 30 novembre à 12h00 à la salle Kejadenn**. Le service sera assuré par les jeunes de l'association BAM (Bouge Anime Motive). Ce repas est offert à tous les habitants de la commune, âgés de plus de 70 ans. Les personnes concernées vont recevoir un courrier de la Mairie, toutefois si vous n'êtes pas contacté(e), n'hésitez pas à vous manifester. Les conjoint(s) sont les bienvenus, leur repas sera à régler directement au restaurant. **Mairie : 02 98 20 60 98**

DOYENNE DE LOGONNA



Le 25 octobre dernier, Marie-Yvonne Guermeur, née Ygrand, a été accueillie à la mairie à l'occasion de ses 100 ans. Marie-Yvonne a vu le jour le 26 octobre 1914 au village de Ruliver. Le maire, Hervé Briant et quelques élus ont tenu à fêter cet anniversaire en invitant la doyenne de la commune entourée de sa famille.

■ RÉUNION HABITAT PARTAGÉ

Vendredi 7 novembre à 10h30 à la salle Kejadenn, réunion d'information et de rencontre sur l'habitat partagé pour les seniors. Approche innovante et participative pour décider du « où, du comment et avec qui je veux vieillir ». Réunion ouverte à tous

Contact : association "Et puis fleurette" 06 23 78 37 18 ou 06 08 24 48 86 - etpuisfleurette@gmail.com

■ RÉUNION SENTIERS 2

Suite à la première réunion en octobre, un certain nombre de randonneurs et autres amoureux des chemins logonnais se sont donné rendez-vous **vendredi 7 novembre à 20 heures à la mairie**. Cette deuxième rencontre est aussi ouverte à tous ceux qui n'ont pas pu participer à la première rencontre. Elle sera l'occasion de mettre sur pied les modalités d'un futur partenariat citoyens/mairie autour du thème des sentiers existants et à créer.

► Informations diverses

■ Intégrer la Fonction Publique Territoriale

La commune reçoit régulièrement des candidatures spontanées pour un emploi à Logonna-Daoulas. La Fonction Publique Territoriale, par le biais du Centre de Gestion du Finistère organise régulièrement des concours de tous niveaux permettant d'accéder aux emplois vacants dans toutes les collectivités. Vous pouvez consulter les informations relatives à ce sujet via le site internet : **cdg29**

■ CHIENS ERRANTS ET DANGEREUX

Deux moutons de Ouessant ont été égorgés par des chiens dans leur champ situé au bourg. Nous rappelons que les propriétaires de chiens sont responsables des méfaits commis par leurs animaux. Sur une demande de la mairie, les animaux en divagation peuvent être capturés et mis en fourrière :

Tarifs au 1^{er} janvier 2014 : Forfait fourrière : 87€ + visite vétérinaire obligatoire pour les animaux mordeurs : 80€

► Urbanisme

DECLARATIONS DE TRAVAUX

YOUINOY Maryvonne	17, Roscurunet	Clôture sur muret existant	10/10
LE BOT Bruno	10, Goasven	Fenêtres de toit	16/10

Rappel des règles de procédure pour les autorisations d'urbanisme :

- Une demande préalable aux travaux doit être déposée en Mairie.
- Les travaux ne peuvent être entrepris avant autorisation.

► Etat-civil

NAISSANCES

- Léon PAPART, 56, Camen bihan, né le 20 septembre 2014 à Brest.
- Louna CARRON, 6, rue de l'Eglise, née le 27 octobre 2014 à Landerneau.
- Adam LE TELLIER, né le 2 octobre 2014 au domicile de ses parents 1, rue des ormes à Logonna-Daoulas

MARIAGES

- Marc MORTECLETTE et Isabelle LE FUR, domiciliés 30, route des 3 Prats, mariés le 4 octobre 2014.

STATIONNEMENT DE LA REMORQUE DECHETS VERTS SUR LA COMMUNE

Gorrequer : 8/11 ; Rumenguy : 15/11 ; Le Mengleuz : 22/11 ; Kerjean-Kerliver : 29/11 ; place du Marché : 3/12

► « **CONNAITRE POUR AGIR** »

Mardi 18 novembre à 20h30 - Salle Kejadenn

Conférence Publique

animée par Denis Pépin

« Compost et paillage : recycler et réduire les déchets verts et de cuisine pour un jardin plus fertile et plus facile »

Vous êtes nombreux à avoir fait l'acquisition d'un composteur ou vous désirez en avoir un. Vous vous questionnez sur la bonne utilisation de celui-ci.

Comment réduire de manière significative la part des fermentescibles des ordures ménagères qui peuvent être recyclées à domicile par le compostage? Comment valoriser les déchets verts dans mon jardin ? Qu'est-ce que je peux composter ? Quelle est l'efficacité du paillage ?

Ces questions et bien d'autres vous pourrez les poser à **Denis Pépin** (conférencier, formateur, ingénieur écologue et agronome, journaliste).

Autres dates : lundi 17 novembre à 20h30 la salle municipale, quai de Léon, à Landerneau ; mercredi 19 novembre à 20h30 à la maison du plateau à la Martyre (ouvertes à tous et gratuites)

Annnonce spéciale... : de la montagne Saint Michel à la chapelle Saint Jean

« Courant novembre, une partie de mon troupeau de brebis va quitter les monts d'Arrée pour pâturer les prairies du bord de mer entre Daoulas et L'Hôpital Camfrout et donc, de fait, Logonna-Daoulas. Des éleveurs et propriétaires me laissent quelques terrains où la pousse d'herbe d'automne n'a été ni pâturée ni fauchée. Le passage des brebis permettra une meilleure régénération de la flore mais aussi une fertilisation naturelle des sols. Cette pratique de transhumance d'hiver, de même que les estives sur les crêtes entre Brasparts et Berrien, peuvent paraître anachroniques, mais correspondent à un mode d'élevage qui se veut le plus possible en lien avec son pays et les réalités économiques.

Pourquoi fermer des animaux en bâtiments alors que de la nourriture est disponible dehors ? Pourquoi motoriser les récoltes alors qu'un ruminant fait office de barre de coupe et d'épandeur... (largement dans les normes d'épandages et de rejets d'effluents...) ?

Si donc vous êtes propriétaires de parcelles qui pourraient convenir à l'accueil de mes brebis, vous pouvez me contacter au numéro de téléphone suivant **09 67 12 14 93** ou **machard_thierry@orange.fr** »



LANGUE BRETONNE

Un nebeud bloavezhioù'zo o doa bet tro lenerien al "Logonna-Infos" da zizoloiñ eñvorennoù ar re goshañ ac'hanomp dastumet gant skipailh an Ti-kêr. Evit kregiñ ganti en-dro, hon eus ar blijadur da zigemer koñchennoù ha troioù-lavar deus ar vro profet deomp gant Marie-Claire Merrien."

"Il y a quelques années, le "Logonna-Infos" avait rendu compte du travail de collectage effectué par l'équipe municipale, auprès des plus anciens d'entre nous, sur la vie à Logonna autrefois. Aujourd'hui, Marie-Claire Merrien, bien connue notamment par les plus jeunes qui fréquentent la cantine scolaire, nous fait le plaisir de nous confier histoires et proverbes en langue bretonne illustrant la richesse de notre patrimoine oral

« *Gwechall an tadoù na plijadur asambles evit mont ar pardonniou santez Marachit ar sant Yann* »

« Autrefois les gens avaient de la joie à aller tous ensemble au pardon de Sainte-Marguerite et Saint-Jean »

« *Araog ar Logonn voa daou skolioù : skol ar seurezed a skol ar diaol, voa lavared gant ar re gozh* ».

« Avant à Logonna il y avait deux écoles : l'école des religieuses et l'école du diable, disaient les anciens ».

EXPOSITION



"PHOTO-COLLAGES"

De Gildas Bitout

Du 20 nov
au 12 décembre
à la Mairie

Gildas Bitout nous présentera ses dessins mélangeant la photographie, l'encre de chine et le pastel gras. Créés de façon ludique, d'un jeu de découpages, de collages et de photomontages, ces assemblages présentent un travail autour de la photographie et de l'imaginaire.

Gildas Bitout tourne autour de la **photographie**. Il l'associe et la mêle souvent à d'autres techniques (pastels, peintures, collages, empreintes, photos retravaillées, photocopies...). Elle n'est parfois qu'un point de départ. Il cherche, prend des détours et aime travailler sur les limites et les passages avec d'autres univers artistiques (installations, art de rue, collages dans l'espace public...)

Exposition visible aux heures d'ouverture de la mairie.

■ FACTURATION SERVICES SCOLAIRES

Les factures de cantine et garderie sont basées sur votre quotient familial (QF). Si votre enfant est inscrit à la cantine, le Sivuric nous a transmis votre avis d'imposition. Si votre enfant ne mange pas à la cantine mais fréquente la garderie, vous devez alors fournir votre avis d'imposition directement à la mairie.

☞ si vous ne fournissez pas ce document, la facturation se fera sur la base du QF maximum et aucune régularisation ne sera possible.

D'autre part, le montant dû pour le transport scolaire de l'école vers les ALSH figureront sur votre facture de garderie.

■ « VIVRE AU PAYS DE DAOULAS »

Un site intercommunal dédié à l'enfance / jeunesse existe. Il est animé par Gwen Le Gars (coordinateur enfance/jeunesse). N'hésitez pas à lui communiquer toutes les informations relatives à la vie de votre association, de votre école ...

Vous y trouverez également des explications sur les missions du coordinateur ainsi que les projets 2014 /2015 en cours.

Nous vous invitons à consulter ce site pour le rendre riche et dynamique ! Merci.

Gwen Le Gars - Coordinateur Enfance / Jeunesse - Tél : 07 88 10 55 34 <http://www.vivreaupaysdedaoulas.fr/>

► Menu de la cantine

Lundi 3/11	Mardi 4/11	Jeudi 6/11	Vendredi 7/11
Salade de tomates* Boulettes de bœuf Haricots rouges cuisinés Yaourt*	Potage* Poisson frais Céréales gourmandes Fromage – Fruit* - Pain bio	Panais et carottes râpés * Sauté d'agneau Frites Fromage – Pomme*	Potage Volaille à l'ancienne Légumes sautés Far maison
Lundi 10/11	Mardi 11/11	Jeudi 13/11	Vendredi 14/11
Potage maison Poisson meunière Pdt vapeur Fromage – Fruit	Férial	Potage Poulet basquaise Boulghour* et légumes Fromage – Fruit	Salade verte mimolette Chipolatas Poêlée campagnarde Flan vanille
Lundi 17/11	Mardi 18/11	Jeudi 20/11	Vendredi 21/11
Potage* Goulash de bœuf Pot au feu de légumes Île flottante	Salade choux et pdt Haché de porc Lentilles Fromage – Fruit	Potage courgettes Sauté de veau marengo Frites Fromage – Compote	Saucisson Parmentier de poisson Salade Riz au lait
Lundi 24/11	Mardi 25/11	Jeudi 27/11	Vendredi 28/11
Betteraves* Omelette Coquillettes* Yaourt*	Potage maison* Blanquette de dinde Haricots verts Fromage–Tarte aux pommes	Potage maison* Poisson au four Purée de potiron Fromage blanc aux fruits Pain bio	Céleri râpé Pizza maison Fromage – Pomme*
* ingrédients issus de l'agriculture biologique			



La petite souris cachée à l'école a entendu

Quand la maîtresse demande aux élèves de Petite Section : « Pourquoi l'ours n'a pas froid même sur la banquise ? » une petite voix répond « Parce qu'il a une polaire ! »



■ LA PAROISSE

HORAIRES DES MESSES

Les samedis à Daoulas à 18h00

Les dimanches à 10H30

16/11	Saint-Urbain
30/11	Daoulas
<i>Tous les dimanches à Rumengol à 10h30</i>	

► Les associations à Logonna-Daoulas

CULTURELLES

■ « CLUB CULTURE ET LOISIRS »

Après les belles réalisations de l'atelier mosaïque, nous allons préparer les décors de Noël, le mardi à 14h.

Deux journées entières sont consacrées à la peinture sur soie (le 1^{er} vendredi du mois) et à la peinture sur bois (le 2^{ème} vendredi).

Nous retrouverons la conversation anglaise chaque mardi à 10h, la couture le mercredi à 9h et le patchwork à 14h, tricot et crochet le jeudi à 14h.

Chaque mardi après-midi, des jeux de société et activités diverses.

Rendez-vous dans la salle des Anciens !

Renseignements : Michèle : 02 98 20 63 79

Le programme complet du mois est disponible au club

■ « ASAMBLES »

Le programme des activités mensuelles est consultable sur le site internet de la commune

CONFERENCE

jeudi 13 Novembre à 18H30 Salle Kejadenn

Animée par **Gilbert Siou**

(Ancien ingénieur à la Direction des Constructions Navales)

« Héros du combat de la Pointe Saint-Mathieu, PORTZMOGUER, un corsaire au service d'Anne de Bretagne

Un grand caractère breton, intrépide marin, combattant féroce, joueur, buveur, cependant obsédé par la contrition et la mort.»

Entrée libre - asambles.logonna@gmail.com

■ LA BIBLIOTHEQUE



NOUVEAU SERVICE - Biblio navette

La mairie et la bibliothèque de Logonna ont le plaisir de vous proposer un service de bibliothèque à domicile.

Personnes concernées : personnes âgées et personnes à mobilité réduite (prix abonnement ci-dessous).

Pour tous renseignements merci de contacter

Rose GUILLOU au 06.29.17.88.06

Nouveaux achats : ce seront les derniers de l'année... et nous privilégierons les enfants à l'approche de la fin d'année. Nous augmenterons aussi le fonds CD et DVD de nouveautés.

Tous ces achats seront en rayon courant du mois.

Permanences

Lundi : 16h30/18h30 - Mercredi : 16h30/18h30

Vendredi : 16h30/18h - Samedi : 10h15/12h15

Inscription familiale : 12€/an ou 28€/an

02 98 20 66 29 – bibliotheque.logonna@orange.fr

■ LE P'TIT CINÉ : « A la poursuite du roi Plume » 5 NOVEMBRE !

Environ un mercredi par mois, les bénévoles de l'association « P'tit Ciné » accompagnent les enfants au cinéma l'Image à Plougastel-Daoulas. Transport + cinéma + adhésion : 6€

Inscription avant le lundi 3 novembre 20h !!

P. GUEDES : 02 98 20 68 22

pascale.denniel-guedes@orange.fr

SPORTIVES

■ « SPORT BIEN-ÊTRE »

Important, il reste des places pour le cours de Zumba! Profitez-en! Les cours ont lieu le mardi de 18H30 à 19H30 à la salle Kejadenn. Le tarif est de 120€ pour l'année. Séance d'essai possible.

Renseignez-vous : 06 83 92 96 21

► Marche:

Lundi 3 novembre – Rumengol- côté Hanvec

Lundi 10 novembre - l'Hopital-Camfrout- Lavadur

lundi 17 novembre – Dirinon – les Paquerettes

Lundi 24 novembre - Pencran

Rendez-vous fixé à 13h45, place du marché où sera assuré le covoiturage, retour vers 17h

► Yoga du rire

Samedi 8 novembre

Samedi 22 novembre

de 10h à 11h30, salle de motricité de l'école, entrée par le petit portail rue des écoles.

Téléthon

Dans le cadre du Téléthon, l'association Sport Bien-Être organise **deux marches le dimanche 30 novembre** : une grande marche (départ à 14h00) et une petite marche (départ à 14h30). Rendez-vous sur le parvis de la salle Kejadenn. Une participation destinée à l'association AGIR sera demandée.

Au retour de la marche, un pot sera servi par l'Association des Plaisanciers de Moulin Mer.

En vous souhaitant nombreux, ce jour !

Football Associatif de la Rade

Samedi 15 novembre 2014

Organisé par le Football Associatif de la Rade



Soirée Cabaret humoristique et festif Repas Kig Ha farz

Salle Kejadenn

A partir de 19h
(début du spectacle 20h30)

Repas-spectacle 18€
(sur réservation)
06.50.50.90.70

Renseignements complémentaires sur le nouveau site du FAR
www.far29.fr

En vue de l'engagement d'une équipe féminine en championnat en janvier 2015, le FAR recherche encore quelques éléments pour compléter son effectif.

Contact : Carole MASSON carolemoal@wanadoo.fr (ou le jeudi à 19h30 au stade de Logonna lors de l'entraînement).

AUTRES

COLLECTE DE JOURNAUX au profit de la recherche
contre la **MUCOVISCIDOSE**
Tous les 1^{ers} samedi du mois
de 11h à 12h à côté de la mairie.

Tous les mois, 600kg de journaux en moyenne sont collectés à Logonna. Ils sont transformés en isolant thermique à Morlaix, et 50€ environ sont versés à l'association « Avec les pompiers pour le souffle ». Merci à tous, continuons !



► ACTION !

À l'occasion du **Festival Alimenterre** qui se déroule du 15 octobre au 30 novembre 2014, le magasin de producteurs de Goasven vous invite à débattre sur les enjeux agricoles et alimentaires après la projection du film [« Sans terre, c'est la faim »](#) de Amy Miller qui sera projeté à la salle Kejadenn de Logonna-Daoulas, **mercredi 26 novembre**.

L'horaire et le programme de la soirée seront communiqués prochainement sur le site Internet www.goasven.fr

■ DON DU SANG

Assemblée Générale et cérémonie de remise de diplômes aux fidèles donateurs **vendredi 28 novembre à 18h à Logonna à la salle Kejadenn**. Consultez notre blog : www.donsangcantonsdaoulaslefaou.over-blog.com

Contact : Bernard Le Lous 02 98 07 09 02

► Chez nos voisins...

■ CHORALE KAN AR VAG

Dès 2011 Gérard BASLÉ, chef de chœur de Kan Ar Vag à l'Hôpital Camfrout et de quelques autres chorales de la région



brestoise, a voulu, dans le cadre des commémorations de la déclaration de la « Grande Guerre », présenter en concert au public finistérien « **l'Homme Armé, une messe pour la paix** » œuvre majeure de KARK JENKINS auteur compositeur anglais.

Quelques 110 choristes de Guilers (Méliodos et Cantigas), de Landunvez (Les Voix d'Eole), de Brest (Peuples et Chansons), de l'Hôpital-Camfrout (Kan Ar Vag) et quelques choristes « indépendants » ont adhéré au projet. Ils se sont regroupés au sein de l'association « Chœur Ensemble Pour La Paix ». L'association est labellisée par le Conseil Scientifique de la Mission du Centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale (<http://centenaire.org/fr>)

En cette année de souvenir de la Grande Guerre et de commémoration du débarquement en Normandie 15 musiciens, 3 solistes et 110 choristes s'unissent et seront en concert

Le 8 novembre à 17h à Saint-Mathieu à Quimper, à 20h30 salle Agora à Guilers, le 9 novembre à 16h au Mac Orlan à Brest, et le 15 novembre à 20h30 à l'église Saint-Houardon de Landerneau



■ SECOURS CATHOLIQUE

Les permanences d'accueil ont repris depuis septembre, au local situé à **IRVILLAC**, 7, route de Daoulas. Elles ont lieu le mardi, de 10h30 à 11h30 sauf le mardi 11 novembre.

En cas d'urgence : 06 76 74 08 43 ou 06 76 83 48 71

Les rencontres-amitié (jeux de société, café-gâteaux) vous accueillent dans ce même local tous les 2^{èmes} mardis de chaque mois. En raison de la fête du 11 novembre, la rencontre aura lieu mardi 18 novembre.

Possibilité de covoiturage : 02 98 20 03 10



■ SECOURS POPULAIRE

Samedi 15 novembre de 9h à 17h.

BRADERIE OUVERTE A TOUS : des vêtements en très bon état pour toute la famille, à tout petit, petit prix ! Layette, enfants, femmes, maternité, grandes tailles, hommes, livres, et pour NOEL : DES JOUETS !

Braderie du Secours Populaire, 3 rue de la Gare à Daoulas



■ CROIX ROUGE FRANÇAISE

Chaque mois la Croix Rouge de Landerneau organise deux braderies. Lors de ces braderies vous trouverez des vêtements pour toute la famille. Le neuf à petit prix et l'occasion au prix de 5€ le sac de 30L. Vous trouverez également d'autres articles (bazar, jouets ...). Les braderies sont ouvertes à tous. Elles se déroulent dans nos locaux Allée des Haras (derrière le Lycée de l'Elorn).

Les dates à retenir d'ici la fin de l'année: - Samedi 8 Novembre- Samedi 22 Novembre - Samedi 6 Décembre - Samedi 20 Décembre.

Tel : 02 98 85 01 10 / <http://landerneau.croix-rouge.fr>
[>](http://landerneau.croix-rouge.fr)

Pour une diffusion dans le bulletin,
transmettez vos annonces avant le 20 de
chaque mois : cath.info2@orange.fr

► Petites annonces

→ Cherche étudiant(e) pouvant donner cours de maths + exercices d'applications à élève en seconde générale et technologique. **06 31 68 91 80**

→ Vente de coquilles Saint-Jacques, 5€/kg : contactez Christophe Le Mens au **06 98 46 29 54**

► Emploi



RELAIS-TRAVAIL

Association Intermédiaire de la Communauté des Communes de **Landerneau-Daoulas**, de la **presqu'île de Crozon** et de **l'Aulne Maritime**

Contactez le secrétariat au **02 98 21 70 44**

► Commerces

► La boulangerie « **la Venelle du boulanger** » sera fermée pour congés du 3 au 17 novembre.

► Le camion de « **Pili-Pili Pizza** » est de retour toute l'année le samedi soir à l'entrée du bourg près de l'abri des voyageurs. Réservations avant 20h : 06 20 43 85 89

► « **Quand le fil s'en mêle** » (créations textiles, bijoux fimo, Lollypop Créas) vous invite au week-end porte-ouverte le samedi 8 et dimanche 9 novembre. 8, route de la Forge.

► CORRESPONDANTS LOCAUX

Le Télégramme : Bruno Inizan

06 15 20 34 77 / brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France : Jean-Pierre Tandin

06 85 10 84 93 / jptandin@wanadoo.fr

Un nouveau média d'infos locales sur internet

Landerneau News TV.fr, en ligne depuis le début octobre, c'est votre nouvelle web TV consacrée à l'actualité du pays de Landerneau et Daoulas. Vous y trouverez de nombreuses vidéos et une émission de 26 minutes. Elle est à votre service pour annoncer vos événements et vous faire connaître... Pour cela, il vous suffit de cliquer sur LanderneauNewsTV.fr. Alors, n'hésitez pas... c'est gratuit !

■ NUMÉROS UTILES

☎ **MEDECIN** : Dr. BRIANT 02.98.20.70.14

☎ **MEDECIN DE GARDE OU D'URGENCE** : 15

☎ **INFIRMIERS** :

BOCQUET/SALAÛN-CALVEZ : 02.98.20.62.13/06.07.87.23.77.

LAFOSSE/QUEGUINER : 02.98.20.60.62 / 06.09.27.91.70

☎ **KINESITHEPEUTE** : Karine LE COZ : 02.98.20.70.20

☎ **PHARMACIE DE GARDE** : 32.37

☎ **DENTISTE DE GARDE** : 02.98.90.55.77

☎ **GENDARMERIE** : 17 ☎ **POMPIERS LE FAOU** : 18

☎ **CROSS CORSEN** (sauvetage en mer) : 112 ou VHF canal 16

☎ **SPAC** : 02 98 85 49 66

astreinte : 06 11 74 64 98 (7j/7j et 24h/24h)

☎ **PÔLE SOCIAL** (Place St Yves – Daoulas) : 02 98 25 84 23

☎ **CLIC** : accueil de Daoulas : 02 98 46 49 89

☎ **Point Accueil Ecoute Jeunesse** : 02 98 81 17 62

☎ **Centre de Planification et d'Education Familiale** :
02 98 21 80 20